LE MAG Cachan Mars 2016 No 258



Page 7 Centre médico-social: prenez vos rendez-vous en ligne! Page 19

Fest-noz de Cachan, les 20 ans !



FORUM DES MÉTIERS

Le forum des métiers, organisé les 12 et 13 février derniers, avec les établissements scolaires et la FCPE, a rassemblé une trentaine de professionnels et des centaines de jeunes Cachanais venus s'informer sur leur avenir.

FESTIVAL DES ARTS MAD'IN CACHAN

Les jeunes se sont préparés à la mise en scène d'un spectacle. Cet atelier gratuit était proposé par Magali Léris, directrice artistique du Théâtre Jacques Carat. **Représentation le 5 mars à 19h au CSC Lamartine.**





CHANGEMENT DE SOUS-PRÉFET

Nommé sous-préfet de L'Haÿles-Roses il y a plus de 4 ans, Ivan Bouchier quitte le Valde-Marne pour la Bretagne. Michel Bernard, qui lui succède, a pris ses fonctions le 22 février dernier. Il vient de Reims.



RENCONTRE AVEC GRÉGOIRE DELACOURT

Le romancier à succès Grégoire Delacourt rencontrait ses lecteurs à la bibliothèque La Plaine le 6 février dernier. Cet auteur, très attachant, a su placer cet échange sous le signe de la simplicité et de l'humour, lors d'un après-midi convivial.

d'images sur: www.ville-cachan.fr



STAGE DE TANGO

Cet atelier d'initiation, proposé par la Compagnie Tango Ostinato, était l'occasion de découvrir le tango contemporain par la danse et la musique. L'expérimentation d'une danse qui oscille entre la prise de décision et l'abandon.



CHŒUR DES CHANTEURS D'EOLE

Le public nombreux de l'église Saint-Jean était pleinement à l'écoute des musiques sacrées, chantées par le chœur des chanteurs d'Eole le 31 janvier dernier.



VERNISSAGE DE BLANC LUNAIRE

L'Orangerie accueille jusqu'au 12 mars l'exposition d'EB, lauréate de la Biennale d'art contemporain 2014. Nombreux sont les Cachanais qui ont pu apprécier ses dessins, sculptures et installations à l'occasion du vernissage le 10 février dernier.



RACONTI RACONTA

Comme chaque mercredi, les petits Cachanais de moins de 3 ans étaient présents à la bibliothèque centrale pour écouter de petites histoires courtes.



LABEL « VILLE INTERNET »

La Ville a été récompensée par 3 arobases du label villes Internet pour son engagement dans l'ère du numérique et le développement de nouveaux outils performants au service des Cachanais.

Édito 5 **Grand angle** Grand Paris: naissance d'un nouveau territoire Actus 7-10 CMS: prenez vos rendez-vous en ligne! La Fontaine s'invite au carnaval Hôtel de Ville : début des travaux Aménagements de la SGP autour de la gare Etc. 11-16 Dossier La solidarité au cœur de notre action sociale Décryptage **17** Le service état-civil Culture 18-19 A la renverse Fest-Noz de Cachan, les 20 ans! **Sport** 20-21 Foulées cachanaises **Initiatives citoyennes** 22 Odile Sudan, la passion des autres **Tribunes** 24-25 **Pratique** 27



La photo du mois: Le 24 février dernier, notre Ville recevait officiellement le prix national du label « Villes 4 fleurs » lors d'une cérémonie au Pavillon d'Armenonville. Cette distinction récompense les engagements municipaux et le travail quotidien des services de la Ville en faveur de l'environnement, de l'urbanisme maîtrisé, de l'éco-citoyenneté et du fleurissement de notre cadre de vie. Avec la 4º fleur, plus haute distinction nationale, l'implication de chacun est reconnue pour faire de notre ville un endroit où la nature est respectée, célébrée et préservée.

Jean-Yves Le Bouillonnec Maire de Cachan - Député du Val-de-Marne

LES ADJOINTS AU MAIRE

Hélène de Comarmond

Affaires générales - Finances - Personnel - Urbanisme

Vice-présidente du Conseil de territoire Vice-présidente du Conseil départemental

Jacques Foulon

Développement économique - Emploi Conseiller territorial

Edith Pescheux

Habitat - Logement Conseillère territoriale

Samuel Besnard

Développement durable - Cadre de vie et aménagement paysager - Mobilités -Domanialité publique

Sylvie Chevalier

Solidarités sociales et familiales - Handicap Personnes âgées - CCAS - CMS

Thierry Crosnier

Ecoles - Restauration scolaire - Activités périscolaires et accueils de loisirs - Activités sportives

Juliette Papazian

Médiation, Prévention, Sécurité et tranquillité publique - Police municipale

Camille Vielhescaze

Jeunesse - Vie des quartiers - Vie citoyenne

Claire Marti

Cultures et patrimoine - Vie associative et bénévolat

Hervé Willaime

Enseignement secondaire et supérieur

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Pierre-Yves Robin

Modernisation de l'action publique -Cachan numérique

Caroline Carlier

Petite enfance

Bernard Tuprie

Commerces et animations commerciales -Artisanat Tourisme – Cimetière et affaires funéraires

Marianne Jannot

Précarités - Santé publique

Joël Fraud

Développement durable - Transition énergétique

Christine Rescoussié

Relations et solidarités internationales -Comité des relations internationales et des jumelages

Robert Orusco

Communication municipale

Pour rencontrer vos élus :

01 49 69 69 81

ou secretariat.elus@ville-cachan.fr

LE MAG. Cachan est réalisé avec l'aide des différents services et associations de la Ville.

Directeur de la publication: Jean-Yves Le Bouillonnec - Directrice de la rédaction: Magali Teixeira 01 49 69 69 65 - Rédactrice en chef: Pauline Charles-Brunner 01 49 69 80 32 - Rédaction: Valérie Depret 01 49 69 69 99 - Iconographie: Cécile Petiot 01 49 69 69 82 - A participé à ce numéro: Émeline Thévenet - Photos: Michel Aumercier, Olivier de Banes, Mira, Romain Gomes - Couverture: Cécile Petiot - Administration: Mairie, square de la Libération, BP 60600, 94234 Cachan Cedex - Suivi des réclamations: Armelle Le Bars 01 49 69 69 81 - Site internet: www.ville-cachan.fr - E-mail: communication@ville-cachan.fr - Création de maquette: Service communication - Cécile Petiot - Maquette et mise en page: Pellicam - Impression: Grenier - Tirage: 16 000 exemplaires. Régie publicitaire: PLC-31, rue de la Rochefoucauld 75009 Paris 01 45 26 08 30 - fax: 01 42 82 97 04

Si vous ne recevez pas LE MAG. Cachan, merci de nous le signaler au 0149696981



Tout au long de l'année, les services municipaux de proximité accompagnent les Cachanais dans leur vie quotidienne.»

Rénovation de l'Hôtel de Ville

Dans quelques semaines, les travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville vont débuter. Ce grand chantier va constituer l'aboutissement de la restructuration du cœur de ville engagée dans les années 50, par mon prédécesseur Jacques Carat. Trois objectifs sont en perspective.

Le premier concerne la restauration du bâtiment, avec sa mise en valeur, les réhabilitations des façades, les changements des fenêtres, la rénovation de la salle d'Honneur, de la salle du Conseil, de l'escalier monumental, etc. L'Hôtel de Ville, monument historique de plus de 85 ans, avait besoin d'un sérieux programme de réhabilitation.

Le second intègre la recherche d'une meilleure accessibilité et d'un confort accentué des lieux en vue d'améliorer leur usage et la fonctionnalité des services publics pour les habitants et les visiteurs, avec des espaces plus conviviaux, une réception dédiée exclusivement à l'accueil afin de faciliter les déplacements et l'orientation des visiteurs comme des usagers, une organisation plus fonctionnelle des différentes salles. Les changements opérés seront importants avec notamment une nouvelle entrée principale tournée vers le cœur de ville, côté rue Camille Desmoulins, sous le patio recouvert d'une verrière. Le dernier objectif veut inscrire la Mairie dans la modernité, avec la recherche des économies d'énergies et de développement durable. Une première exposition avait présenté les grands aspects de cette rénovation. Très prochainement, une seconde déclinera toutes les facettes du programme désormais arrêté.

Après l'achèvement de ces travaux de rénovation du bâti, seront engagés les aménagements des espaces extérieurs, des squares, des voies et des places publiques autour de l'Hôtel de Ville, en partenariat avec le Département du Val-de-Marne, pour replacer notre « Maison commune » dans un environnement apaisé et embelli.

Au service de nos aînés

Le dossier du magazine de mars me donne l'occasion de saluer les services de la Ville, la RPA, le CCAS, le SSIAD et les bénévoles qui accompagnent nos seniors et nos grands aînés cachanais. Nous voulons être davantage et encore mieux à leur écoute. Tout au long de l'année, les services municipaux de proximité les accompagnent, dans leur vie quotidienne, en favorisant leur maintien à domicile, avec le portage de repas, le logement, l'aide pour les déplacements, les auxiliaires de vie, les aides sociales, les soins et en organisant de multiples animations, bien souvent gratuites, avec des sorties culturelles ou festives.

L'accès aux soins pour tous

Avec le Service communal d'hygiène et de santé (SCHS), qui intervient dans les domaines de l'hygiène et de l'habitat, la lutte contre le bruit, l'hygiène alimentaire... le centre médico-social (CMS) constitue le pôle Santé de la Ville, service public moderne et efficace. En complémentarité avec la médecine de ville et les centres hospitaliers de notre territoire (Gustave Roussy, Kremlin Bicêtre, Paul Brousse, etc.), il offre une médecine de proximité performante et accessible à tous. Notamment avec des consultations de médecine générale et de spécialistes (kinésithérapie, service dentaire, soins infirmiers, vaccinations gratuites...)

> Lean has le Boullanne Jean-Yves Le Bouillonnec Député-Maire



Le 1^{er} janvier dernier, la Métropole du Grand Paris et ses 12 territoires ont vu le jour. Notre ville fait désormais partie du T12 incluant les 3 agglos : Val de Bièvre, Seine-Amont et les Portes de l'Essonne ainsi que six communes isolées.

Métropole, territoires... qui fait quoi ?

Avec pas moins de 7 millions d'habitants, la Métropole est divisée en 12 territoires. La Métropole agit au niveau stratégique tandis que les territoires ont un rôle plus opérationnel. La Métropole et les territoires prendront en charge leurs compétences progressivement entre 2016 et 2018.

La Métropole définira également d'ici à fin 2017 le projet métropolitain et les actions qui relèvent d'un intérêt métropolitain, à savoir les actions qui, par leur étendue, leur contenu, leur objet dépassent les limites d'un seul territoire pour rayonner sur l'ensemble de la Métropole.

Le T12 travaillera, en lien avec les villes membres, dont Cachan, sur la politique de la ville, le PLU, le plan climat air énergie, l'assainissement, l'eau, les déchets, les équipements culturels et sportifs d'intérêt territorial, l'action sociale d'intérêt territorial en plus des compétences déjà exercées auparavant par la communauté d'agglomération du Val de Bièvre.

Une redistribution des ressources inédite

Afin que la Métropole et les territoires puissent exercer leurs missions, un nouveau système budgétaire a été élaboré se basant sur trois niveaux : Métropoles, territoires, communes. Tandis que les villes lèveront l'impôt des ménages, la Métropole et les territoires lèveront la fiscalité liée aux entreprises. Des mécanismes de reversements se mettront alors en place.

Un exécutif à l'image des villes

Afin de piloter les actions de la Métropole et des territoires, chaque instance dispose d'un exécutif.

Le Conseil métropolitain compte 209 élus. Présidé par Patrick Ollier, Maire de Rueil-Malmaison, Cachan y est représentée par Jean-Yves Le Bouillonnec.

Au sein des conseils de territoire, chaque ville dispose d'un nombre de membres proportionnel à sa taille. Le Conseil du T12 s'est installé le 12 janvier dernier. Michel Leprêtre, adjoint au Maire de Vitry, a été élu président du conseil.

Cachan y compte 3 représentants : Hélène de Comarmond, élue Vice-présidente déléguée à la nature en ville, Edith Pescheux et Jacques Foulon, conseillers territoriaux. Jean-Yves Le Bouillonnec siège également au sein du Conseil du territoire.



CENTRE MEDICO-SOCIAL

Prenez vos rendez-vous en ligne!

À partir du mois de mars, il est possible de prendre rendez-vous avec un médecin du CMS depuis le site de la Ville.

N'oubliez plus vos rdv!

Le centre médico-social est engagé depuis plusieurs années dans une démarche de modernisation numérique. L'objectif : faciliter l'organisation du travail en interne et permettre à tous les patients d'obtenir rapidement un rendez-vous. Vous êtes déjà sans doute quelques-uns à avoir noté une évolution récente : le système de rappel par SMS. Mis en place le mois dernier, c'est un excellent moyen de rappeler

aux patients, 24h avant, la date et l'horaire de leur consultation. « Si le Centre médico-social de Cachan peut se féliciter d'avoir moins de 10% d'absentéisme, c'est toujours trop et des efforts restent à faire » souligne le Docteur Dronne. Pour être

averti par SMS, pensez bien à donner votre numéro de téléphone aux secrétaires à l'accueil et à les informer de tout changement.

Près de 2000 patients ont déclaré leur médecin traitant au CMS»

rien de plus simple! Sur le site de la Ville, dans la rubrique dédiée au centre médico-social, retrouvez le portail de prise de rendez-vous. Vous accéderez directement au planning et pourrez réserver le créneau qui vous convient puis, si besoin, le modifier ou l'annuler.

Notez que les prises de rendez-vous sont ouvertes seulement deux mois à l'avance. Le portail est accessible à tous les patients, qu'ils aient ou non un dossier au CMS, la seule

condition étant de créer un compte lors de la première connexion. Bien évidemment, pour ceux qui le souhaitent, la prise de rendez-vous par téléphone est toujours possible.

Ainsi, après l'informatisation des dossiers médicaux puis la déclaration du médecin traitant en ligne, le Centre médico-social poursuit le développement numérique de son service afin de faciliter l'accès aux soins de tous.

Le portail de réservation en ligne

Au mois de mars, un nouvel outil voit le jour : la prise de rendez-vous en ligne. Vous avez besoin de voir un généraliste et faire vérifier la vue de votre enfant chez l'ophtalmologue,

Le CMS est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 19h.

Le samedi matin de 9h à 12h.

7 avenue Cousin de Méricourt - 01 49 69 61 40



Retrouvez le portail de réservation sur : www.ville-cachan.fr La prise de rdv en ligne est d'abord ouverte aux généralistes. Elle s'étendra progressivement à l'ensemble des praticiens.

La Fontaine s'invite au carnaval



Pour ses 15 ans, le carnaval de Cachan rend hommage aux fables de Jean de La Fontaine. Rendez-vous le samedi 2 avril pour un défilé haut en couleurs!

Le lion et le rat, La poule aux œufs d'or, Le lièvre et la tortue... autant de fables dont les enfants pourront s'inspirer pour réaliser les trois chars qui défileront dans les rues de la ville le 2 avril. Un travail de réflexion est également mené avec les enfants autour des fables afin de les sensibiliser aux vertus mises en scène par Jean de La Fontaine.

Comme les années précédentes, le défilé partira du CSC Lamartine à 14h en direction de la place Edouard Herriot puis de la résidence du Moulin, où un moment convivial sera partagé avec les résidents, avant d'arriver au parc Raspail. A chaque lieu de départ, des ateliers maquillage, des stands de jeux et des déguisements faisant écho au thème seront proposés. A noter, un flashmob sera organisé vers 14h place Edouard Herriot.

Les festivités s'achèveront au parc Raspail où un goûter sera offert aux enfants après que le bonhomme hiver ait été embrasé. La journée s'achèvera par une animation musicale sur le thème des fables qui ravira petits et grands.

Horaires et lieux de départ du cortège :

- 14h: CSC Lamartine

14h45 : place Edouard Herriot15h30 : résidence du Moulin

Arrivée du cortège au parc Raspail entre 16h et 17h.

Rejoignez le Conseil citoyen!

Dans le cadre de la réforme de la politique de la ville de 2014, un conseil citoyen est mis en place à Cité-Jardins et élargi à l'ensemble du comité de quartier Ouest-Sud (Saint-Jean, Pont Royal, Lumière Sud). Ce conseil sera composé d'habitants volontaires et tirés au sort et d'acteurs locaux (commerçants, amicales de locataire. CSC...).

Son objectif? Permettre aux habitants de réfléchir à des projets à mettre en oeuvre pour améliorer le quotidien, le cadre de vie et favoriser le bien vivre ensemble dans le quartier.

Pour participer au conseil citoyen, complétez le formulaire d'inscription en ligne avant le 12 mars.

d'info sur: www.ville-cachan.fr

S'ouvrir à l'international

Vous avez entre 14 et 17 ans, vous vivez à Cachan et vous souhaitez découvrir d'autres cultures ? La Ville organise tous les étés un échange international en partenariat avec l'Allemagne, le Pays de Galles et la Pologne. L'objectif ? Découvrir un pays, son histoire, son patrimoine et son art de vivre. C'est aussi un projet sur un thème d'actualité construit ensemble qui est mis en œuvre par les jeunes au cours du séjour! Cette année, direction l'Allemagne du 23 juillet au 6 août.

d'info: au 01 49 69 61 09

ou serviceenfancejeunesse@ville-cachan.fr

La chasse aux poissons est ouverte

Le comité de quartier du Coteau invite les enfants à une grande chasse aux poissons en chocolat au jardin panoramique. Pour deux poissons en papier débusqué, un poisson en chocolat est offert. Petits et grands gourmands, notez bien la date du dimanche 3 avril, 16h dans vos agendas! Infosau 06 60 16 76 98 ou bernadette.cazin@free.fr

11 C'est le nombre de chasses aux poissons organisées par le comité de quartier du Coteau.



Au printemps, les travaux de restauration et de modernisation de l'Hôtel de ville débutent pour une durée de 4 ans. Ce chantier d'envergure parachèvera l'aménagement du cœur de ville.

Restauration du patrimoine

Plusieurs espaces majeurs intérieurs et diverses œuvres (salle d'Honneur, salle du Conseil, vitraux, etc.) sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. C'est pourquoi, le projet de restauration de l'édifice inclut la restauration de ces espaces en conservant leur esprit d'origine tout en les adaptant aux enjeux du 21e siècle.

Restauration, fonctionnalité et durabilité sont les objectifs de ce chantier d'envergure. »

Une fonctionnalité accrue

L'entrée de l'Hôtel de ville sera déplacée au niveau de la rue C. Desmoulins. Afin de permettre aux usagers de faire facilement leurs démarches (état civil, affaires scolaires, élections), un lieu d'accueil unique sera créé au niveau de l'actuel patio (rue C. Desmoulins) qui sera recouvert. Les usagers y seront reçus

par les agents dans des bureaux offrant une meilleure confidentialité. Ce lieu d'accueil sera adapté aux personnes à mobilité réduite. Le numérique fera également pleinement son entrée à l'Hôtel de ville avec des bornes wifi, des écrans d'accueil digitaux etc.

Structure durable

Construit dans les années 30, le bâtiment de l'Hôtel de ville présente des signes de vétusté. Les matériaux actuels, aux performances énergétiques accrues pour une gestion durable au quotidien, seront utilisés au niveau de la structure et de l'enveloppe. Les fenêtres seront remplacées et les terrasses refaites pour une meilleure isolation thermique. Le bâtiment sera relié au réseau de géothermie.

Une charte chantier vert encadrera les travaux afin de limiter les nuisances, les pollutions et les déchets du chantier.

CONSEIL MUNICIPAL

Le débat d'orientation budgétaire

Dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint, la Ville s'engage pour le maintien de la qualité des services à la population et l'aménagement du territoire, sans hausse des impôts.

En 2016, le budget de la Ville se caractérise par une maîtrise de la dette, des dépenses de fonctionnement et des charges de personnel, l'absorption de l'évolution des recettes (baisse des dotations, stabilité des recettes issues des services et du domaine) et la stabilité des taux de fiscalité.

Les grandes orientations :

- Rénovation de l'Hôtel de ville : dans la continuité des aménagements du cœur de ville, les premiers travaux débutent au printemps ;
- La solidarité pour tous : poursuite des actions de proximité, de création de lien social, de soutien aux familles (allocation différentielle, gratuité des activités périscolaires...) et de santé (renforcement du CMS);
- La ville durable: poursuite des engagements qui ont permis l'obtention de la 4^e fleur, promotion des déplacements durables (Autolib', Vélib'...) et équilibre urbain (travaux de la ligne 15 sud...);
- La gestion patrimoniale: début des travaux inscrits à l'agenda d'accessibilité programmée (école Paul Doumer...), valorisation du patrimoine (château Raspail, domaine du Bois-Rond) et adaptation des équipements (étude pour l'extension du groupe scolaire du Coteau...);
- Cachan numérique : installation de tableaux numériques dans les écoles, développement de l'administration en ligne

Le budget sera voté lors du Conseil municipal du 7 avril.

Retrouvez l'intégralité du compte-rendu du conseil municipal sur www.ville-cachan.fr



Sortir son vieux matelas dans la rue, c'est possible, mais seulement au moment du ramassage des encombrants. La Municipalité, engagée pour la préservation de notre cadre de vie, déploie des efforts importants pour maintenir notre ville propre et bien entretenue. De plus, les règles du tri, les dates de la collecte et le calendrier des encombrants sont indiqués dans votre magazine municipal, sur le site de la ville et régulièrement rappelés par le biais de dépliants et d'affiches diffusés dans les immeubles.

Pour autant, nous sommes encore nombreux à déplorer le manque de civisme de certains de nos concitoyens. Alors désormais, celui qui pollue et salit notre ville devra payer! Deux agents de la ville viennent d'être assermentés pour verbaliser les contrevenants. Chacun est maintenant prévenu : pollueur = payeur!

Retrouver également les dates de collecte et le calendrier des encombrants sur www.ville-cachan.fr

COUSIN DE MÉRICOURT

Ginko Biloba

A partir de la mi-mars, une quarantaine de Ginko Biloba femelles seront. remplacés par des espèces mâles avenue Cousin de Méricourt. Les Ginko Biloba femelles produisent en effet des fruits aux odeurs particulièrement nauséabondes. Ces travaux devraient durer jusqu'à la fin du mois. Quelques Ginko Biloba dépérissant seront également remplacés sur les autres voies départementales.



GRAND PARIS EXPRESS

Travaux autour de la gare

Les travaux de la RATP pour la réalisation d'un accès provisoire au RER B démarrent ce mois-ci.

Ainsi, du 14 au 29 mars puis du 1er au 30 juin, la rue sera totalement fermée à la circulation mais le cheminement piéton et l'accès au RER seront maintenus. L'accès provisoire sera mis en service au mois d'octobre. Il remplacera durant toute la durée du chantier l'accès situé avenue Carnot. Notez que les commerces de la rue du Docteur Gosselin continuent à vous accueillir durant toute la durée des travaux. Les



riverains seront également autorisés à circuler.

Les travaux d'aménagement se poursuivront ensuite jusqu'à la fin de l'année sans entraver la circulation

automobile. L'accès provisoire, construit face au numéro 8 de la rue, sera équipé de portillons d'accès et de dispositifs d'information de dernière génération.



La solidarité au cœur de notre action sociale

Dans un contexte économique et social parfois difficile pour les familles, la Municipalité mène une politique d'action sociale ambitieuse. Aux côtés du Département et des associations, le Centre communal d'action sociale informe, accompagne et apporte le soutien nécessaire aux plus vulnérables.



Acteur incontournable de l'action sociale, le CCAS est un établissement public administratif qui dépend de la Ville. Sa mission : lutter contre l'exclusion et apporter un soutien aux Cachanais en situation de précarité.

Soutenir les plus fragiles

Le CCAS est l'interlocuteur de proximité. Il propose un ensemble de prestations pour accompagner les personnes isolées, âgées, les familles, les personnes en recherche d'emploi et/ou en situation de handicap qui rencontrent des difficultés.

Sa mission obligatoire est d'abord de gérer les dossiers de demande d'aide sociale, à savoir le RSA ou l'aide médicale d'Etat par exemple. Le CCAS propose un accueil, une information et une aide pour compléter les dossiers qu'il transmet à ses partenaires (l'Etat, la CAF, le Département, etc.)

Une politique sociale volontariste

Au-delà des prestations obligatoires, le conseil d'administration du CCAS, présidé par le Maire, impulse la politique sociale municipale. A Cachan, les personnes en difficulté temporaire peuvent ainsi bénéficier d'une aide financière pour la mutuelle ou les factures d'énergie. Une aide alimentaire peut également être dispensée sous forme de bons, délivrés immédiatement en cas d'urgence. Toutes ces aides facultatives ont fait l'objet de plus de 700 demandes en 2015. Pour pouvoir y prétendre, il convient d'avoir rencontré une assistante sociale du Département, chargée d'évaluer les situations.

Le soutien apporté se caractérise également par la présence d'une psychologue du Centre médico-psychologique qui

assure une permanence gratuite et anonyme. De plus, à Cachan, le CCAS est mobilisé pour que chacun trouve une solution rapide en cas d'urgence. C'est pourquoi, les commissions qui statuent sur les dossiers se réunissent toutes les semaines.

Agir pour le maintien à domicile

L'autonomie et le maintien à domicile des personnes âgées font partie des priorités de la Municipalité. C'est en ce sens que le Centre communal d'action sociale assure la gestion de la résidence du Moulin. Aux côtés du Département, le CCAS accompagne les personnes âgées et/ou handicapées isolées.

Parmi les services développés : le transport accompagné, qui leur permet de se déplacer plus facilement et la télé-assistance qui est, quant à elle, un moyen de pouvoir solliciter rapidement des professionnels quand on vit seul. Le CCAS tient un registre nominatif des personnes les plus fragiles, auquel chacun peut demander à être inscrit. Cela permet d'être contacté en cas d'urgence comme lors des épisodes de canicule par exemple. Notez que le CCAS propose également une offre de loisirs pour les personnes âgées (sorties, séjours, etc.)



3 rue Camille Desmoulins - 01 49 69 15 70

Dossier

SOLIDARITÉ

Les services du quotidien

Au sein du CCAS, le service d'aide à domicile est mobilisé pour apporter soutien, bienêtre et un peu de convivialité aux personnes âgées, malades et/ou handicapées.

Tous les mois, les aides à domicile du CCAS sonnent à la porte des 260 Cachanais âgés, malades ou handicapés qui en ont fait la demande. Les 30 aides à domicile sont là pour les accompagner dans les gestes de la vie quotidienne : aide au ménage, courses, repas et autres tâches qui relèvent de l'entretien de la maison. Pour ceux qui en ont besoin, elles apportent une assistance pour la toilette, l'aide au lever et au coucher et la prise des repas.

Intervenant 7/7 jours de 8h à 20h, les aides à domicile employées par le CCAS jouent ainsi un rôle majeur pour le maintien à domicile et contre l'isolement des personnes âgées. Avec ce service public de proximité, la Municipalité permet de créer un lien social indispensable et de soulager parfois un peu leur entourage.

Parmi les autres services proposés, le portage de repas à domicile. Du lundi au vendredi, après inscription auprès de la Résidence du Moulin (RPA), les personnes qui en font la demande sont livrées de bons petits plats équilibrés. Pensez-y! Ces prestations sont accessibles aux personnes âgées, malades ou handicapées, avec une participation en fonction des ressources.

Pour les personnes ayant besoin de soins à domicile (soins infirmiers, maladie d'Alzheimer, handicap et/ou maladies chroniques), prenez contact avec l'Association cachanaise de soins et de maintien à domicile au 01 45 47 06 35 ou sur le site: www.acsmd-cachan.fr

d'info:

Service des aides à domicile au 01 49 69 15 81





FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS

Deux conseillères à votre service

Kerene Cabanat et Sophie Chabut sont conseillères en économie sociale et familiale au sein du CCAS. Leur mission : informer les personnes isolées bénéficiaires du RSA et les accompagner dans leurs démarches.

« Au sein du CCAS, notre mission principale est d'accompagner les Cachanais isolés et sans enfants dans toutes les difficultés qu'ils peuvent rencontrer au quotidien, et notamment vers l'accès au RSA (Revenu de solidarité Active). Cela représente environ 120 personnes par an. Ceux qui le sollicitent sont des personnes qui ont très peu, voire aucune ressource. C'est le Département qui gère et finance ce dispositif, délégué au CCAS afin d'assurer un service de proximité.

Ensuite, notre objectif est d'apporter un suivi global : accès aux soins, aide dans les démarches administratives, dans la gestion du budget, etc. Nous travaillons avec une multitude de partenaires afin de faciliter les démarches des usagers. Quand une personne rencontre des difficultés, il faut tout prendre en compte pour éviter l'isolement et une précarisation plus importante.

La base de notre travail ? Les relations humaines, l'écoute, le soutien. Il faut savoir créer de la confiance, du lien avec des gens qui en ont vraiment besoin. Mais c'est aussi la gestion administrative, aider à remplir les dossiers, à trouver les bons papiers et les pièces justificatives demandées. Pour beaucoup de gens, une fois gu'ils connaissent leurs droits, cela reste c'est un vrai casse-tête! »

Les conseillères en économie sociale et familiale reçoivent sur rendez-vous au 01 49 69 15 70.

Une permanence est assurée à la Résidence du Moulin pour les résidents de la RPA le mercredi toute la journée.

Le Département, acteur essentiel de la solidarité

Confirmé dans sa mission par le dernier acte de la décentralisation, le Département poursuit son rôle indispensable de bouclier social.



Chef de file de l'action sociale

Dans une période où la crise économique provoque des difficultés, le Département est en première ligne pour lutter contre la précarité. La politique d'action sociale représente, en moyenne, plus de la moitié de son budget de fonctionnement. En complément de l'action de la commune et de son CCAS, il assure la mise en place et le financement de dispositifs pour réduire les inégalités. Sa mission concerne principalement l'enfance et le soutien aux familles, les personnes handicapées, les personnes âgées, la gestion du RSA.

Répondre à la diversité des situations

La palette des dispositifs mis en place par Département a pour objectif de répondre à des situations d'urgence mais aussi de proposer un accompagnement dans la durée quand cela est nécessaire.

Ainsi, 19 000 habitants du Val-de-Marne bénéficient de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Cette aide est destinée aux personnes âgées qui ont besoin d'une aide dans l'accomplissement de tâches quotidiennes à leur domicile. Des aides ponctuelles tels que le chèque solidarité, distribué à l'occasion des fêtes de fin d'année, permettent de donner un petit « coup de pouce ». Pour les personnes en recherche d'emploi, le Département propose un chéquier mobilité, une aide pour favoriser les déplacements.

Des lieux d'accueil et d'écoute

Dans les espaces départementaux des solidarités (EDS), répartis sur l'ensemble du territoire, chacun est libre de venir

s'informer sur ses droits : RSA, recherche d'emploi, logement... les travailleurs sociaux sauront vous orienter vers les dispositifs d'aide et de soutien auxquels vous pouvez prétendre.

Des ateliers pour se sentir mieux

Pour aider les usagers à sortir de l'isolement et de la précarité, l'Espace départemental des solidarités met également en place des « actions collectives ». Il s'agit d'ateliers composés d'une dizaine de personnes qui sont l'occasion



de réfléchir à son projet de vie, à la parentalité ou encore à la maîtrise de son budget. Echanger, passer du temps avec les autres est souvent le moyen de reprendre confiance en soi et de se remobiliser dans un parcours souvent difficile vers l'insertion.

d'info: retrouvez tous les dispositifs et les conditions d'accès sur www.valdemarne.fr

Nicole Sens,

responsable de l'Espace départemental des solidarités

L'espace départemental des solidarités est la première porte d'entrée pour tous les Cachanais qui rencontrent des difficultés. 15 assistantes sociales y assurent un accueil physique et téléphonique sans rendez-vous.

Les travailleurs sociaux réalisent une première évaluation de la de-



mande des usagers. L'information donnée est primordiale car peu de gens connaissent leurs droits. Ensuite, vient le temps de l'orientation et de l'accompagnement. Nous travaillons avec un ensemble de partenaires : la CAF, Pôle emploi, la sécurité sociale, les centres sociaux, des associations et, bien évidemment le CCAS de Cachan. Une assistante sociale du Département assure d'ailleurs une permanence régulière à la Direction du développement social. Avec le CCAS, nous menons une action complémentaire pour permettre à chacun de vivre avec un minimum de base. »



SOLIDARITÉ

Le rôle déterminant des associations

Croix Rouge, Secours catholique, Restos du Cœur, Ecrire ensemble... les bénévoles de ces associations mènent un travail considérable en faveur des plus vulnérables.

Un tissu associatif très actif

Le secteur associatif occupe une place majeure dans le domaine de l'action sociale. La fête des Solidarités, organisée chaque année par le Département, témoigne bien de leur dynamisme. Dans notre ville, l'antenne de la Croix Rouge organise régulièrement des collectes de jouets et de vêtements. Les collectes alimentaires permettent, quant à elles, de délivrer des aides d'urgence et d'approvisionner les maraudes auprès des sans-abris. Sur les 42 bénévoles de l'antenne locale, 15 personnes sont dédiées à l'action sociale.

Les associations sont régulièrement sollicitées par les services de la Ville et du Département pour fournir quelques vêtements ou des produits de première nécessité.

Notez que la Croix Rouge a déménagé et vous accueillera désormais au 27 avenue de Lattre de Tassigny. Réouverture au public le 2 avril prochain. La prochaine collecte des Restos du Cœur aura lieu les 11 et 12 mars.

L'épicerie solidaire

Créée il y a 15 ans, à l'initiative du CCAS, l'épicerie solidaire permet aux Cachanais, en difficulté financière, de se fournir en denrées alimentaires et en produits d'hygiène et d'entretien contre une participation financière de 10% du prix usuel. Orientés par les assistantes sociales du CCAS, les Cachanais peuvent en bénéficier pour une période de 5 semaines, renouvelable 4 fois dans l'année. Lieu de convivialité, d'écoute et d'orientation, l'épicerie solidaire propose également des ateliers sur l'équilibre alimentaire, la parentalité ou encore la cuisine.

Renseignements au CCAS.

L'épicerie solidaire. 9 avenue de l'Europe. Tél : 01 49 86 67 07.

Monique Prat,

bénévole à Ecrire ensemble

Le suis écrivain public depuis 2011 à Ecrire ensemble. Avec les 11 autres bénévoles, nous sommes là pour accompagner tous ceux qui ne sont pas à l'aise à l'écrit pour les aider à remplir leurs dossiers administratifs et à rédiger des courriers.

Parmi les gens qui viennent nous voir, certains ne parlent presque pas notre langue, d'autres ont besoin de conseils pour bien s'exprimer. Une grande partie de notre travail concerne l'aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation.

Nous faisons aussi beaucoup de courriers aux administrations, banques, avocats etc. Aujourd'hui, alors que de plus en plus de démarches se font en ligne, l'accès au numérique est primordial. Et quand on ne parle pas bien français c'est très compliqué! » »



APPROFONDIR

La question de l'accès aux droits

Près de la moitié des Français perçoit au moins une prestation de CAF, cela représente 31 millions de personnes*. Pour autant, la multitude des dispositifs, la complexité de l'administration et le manque d'information limitent parfois le recours aux droits sociaux.

Difficile à mesurer, le non-recours peut s'expliquer par un manque d'information, de compréhension ou parce que le bénéficiaire a parfois renoncé à faire valoir ses droits. C'est également lié à la mauvaise image des minima-sociaux. Des gens de la classe moyenne renoncent parfois à faire valoir leurs droits, tout simplement parce qu'elles n'imaginent pas pouvoir en bénéficier.

L'accès à l'information et sa compréhension

Le manque d'information apparaît comme la cause majeure du non recours aux droits. Le Département, comme la Ville, déploient des efforts importants pour y remédier et lever les freins de l'accès aux droits. C'est en ce sens, par exemple, que les conseillères en économie sociale et familiale animent régulièrement, avec le Département, des journées d'informations sur les droits et devoirs des allocataires du RSA. L'accès aux outils numériques représente également un défi de taille à l'heure où de plus en plus de démarches se font directement en ligne.

Focus sur la prime d'activité

Mise en place depuis le 1er janvier, cette aide financière vise à encourager l'activité et à soutenir le pouvoir d'achat des travailleurs aux ressources modestes. Elle est versée par la CAF, en remplacement du RSA « activité » et de la Prime pour l'emploi, aux salariés ou travailleurs indépendants percevant moins de 1500€ nets/mois. Les étudiants salariés ou apprentis peuvent en bénéficier à condition de percevoir un salaire mensuel supérieur à 78% du SMIC, soit environ 900€ net. La simulation et la demande de prime d'activité se font directement en ligne sur le site de la CAF. Notez qu'un ordinateur connecté à Internet est à la disposition des usagers à l'accueil de la Direction du développement social.

* Source: rapport de la CAF- mai 2014.



3 questions à **Sylvie Chevalier**

adjointe aux solidarités sociales et familiales, vice-présidente du CCAS



Quelles sont les priorités de l'action sociale dans notre ville?

Notre priorité est de répondre au mieux aux besoins des Cachanais et notamment à ceux qui rencontrent des

difficultés. L'équipe du CCAS conseille et écoute les gens qu'elle reçoit sans à priori. Notre volonté est de toujours pouvoir répondre aux situations d'urgence. Nous savons être très réactifs, notamment avec les bons alimentaires. Mais l'action sociale ne se limite pas à aider les plus vulnérables, c'est une action plus globale qui vise à maintenir la cohésion sociale dans notre ville à l'image du handicafé ou des loisirs seniors. L'objectif de l'action sociale est de favoriser des rencontres et de créer du lien.

Comment maintenir cette ambition dans un contexte budgétaire contraint?

L'action sociale est une priorité de la Municipalité. C'est pourquoi, le choix a été fait d'augmenter son budget de près de 35% l'année dernière. Les besoins sont là. Dans un contexte écoL'objectif de l'action sociale est de favoriser les rencontres et de créer du lien »

nomique difficile se posent des problèmes accrus d'accès aux soins, à l'emploi, etc. Il faut donc se donner les moyens d'y répondre au mieux.

Comment favoriser l'accès aux

Nous savons qu'il y a des habitants qui ne sollicitent pas nos services alors qu'ils en ont besoin. Notre rôle est donc de faire connaître les services et l'ensemble des dispositifs existants. L'administration est complexe, cela crée des freins. Pour certains, il y a une gêne à demander de l'aide. Mais il n'y a pas de honte à rencontrer des difficultés. La solidarité doit s'exercer et permettre à chacun de vivre dans la dignité quelles que soient ses ressources. Les Cachanais doivent savoir que le CCAS est là pour leur répondre et les orienter. Il ne faut pas hésiter à l'utiliser.

> Pour prendre rendez-vous avec Sylvie Chevalier:

> secretariat.elus@ville-cachan.fr

17

Le service état-civil

C'est certainement le service que les Cachanais connaissent le mieux pour s'y rendre régulièrement. Mais derrière le guichet d'accueil, savez-vous vraiment ce que font les 7 agents qui v travaillent? Découvrez les principales missions du service état-civil en chiffres.



(inscription sur les registres de la commune)

Délivrance de copies d'actes d'état civil



Actes de décès

Demandes et mises à jour de livrets de famille



(délivrées pour les personnes étrangères qui résident au maximum 3 mois en France)

Demandes d'inscription sur les listes électorales 1875 Cartes d'identité

Passeports





Lundi 21 mars à 20h30 - salle Le Marché, 4 rue des Saussaies. Infos et tarifs au 01 45 47 72 41

d'info sur: www.theatredecachan.fr



Venez célébrer les 20 ans du Fest-noz de Cachan, l'un des plus grands rendez-vous de la culture bretonne en Ile-de-France.

Pour les 20 ans du Fest-noz, la Ville vous a concocté une programmation détonante! Entre musique traditionnelle et moderne, vous voyagerez dans le meilleur du paysage musical breton. Préparez-vous pour ce live show de haute qualité!

Une programmation inédite

Seront réunis lors de cette soirée exceptionnelle de nombreux artistes incontournables de la scène bretonne, parmi lesquels : **Katé-Mé**, qui ne vous laissera pas indifférent avec ses performances scéniques rock, ses textes engagés et sa musique traditionnelle aux sonorités funk, rock et jazz. Le groupe, qui démarre sa nouvelle tournée 2016 par Cachan, sera cette année à l'affiche du festival des Vieilles Charrues; le groupe **Startijenn**, avec ses instruments traditionnels et son trio basse, guitare et percussions pour des compositions originales et une musique bretonne bien vivante ; les groupes Waf* et Pennou-Skoulm avec leur musique traditionnelle qui vous fera danser toute la nuit; Les Frères Guichen, avec leur son rock et leur énergie survitaminée, qui reviennent pour la seconde année. Sans oublier

Vincendeau-Felder-Girault-Lippens, Eric Marchand/Eric Menneteau, Yann Simon/Yann Le Boulanger et Dorn Ha

Dorn, les autres piliers de la musique bretonne.

Stages de danse et de musique bretonne

Gavotte, plinn, an dro...Si vous souhaitez vous entraîner aux danses bretonnes quelques heures avant le Fest-noz, venez participer à la session gratuite d'initiation à la danse organisée par l'association des Diaouled an Draonienn (Les Diables de la vallée) au centre socioculturel Lamartine. Elle propose également l'après-midi, en lien avec le Fest-noz, un stage de musique payant, pour apprendre à maîtriser le biniou et la bombarde (débutant non accepté). Tarifs et information auprès de l'association au 01 47 02 62 78.

Un rendez-vous intergénérationnel

Comme chaque année, la convivialité et la bonne humeur seront au rendez-vous de ce Fest-noz qui a vocation à rassembler petits et grands amoureux ou simplement curieux de la culture et de la musique bretonne! Crêpes, galettes et autres spécialités seront servis sur place toute la nuit. Vous hésitez encore ? Venez découvrir sans plus tarder ce rendez-vous en images et musique sur www.ville-cachan.fr

Fest-Noz de Cachan, les 20 ans! Samedi 12 mars à partir de 20 heures

Au Gymnase Victor Hugo, 74 avenue du Président Wilson

Tarif: 10€ / 6€

Infos au 01 49 69 17 90/91 et par courriel:

culture@ville-cachan.fr



La poésie en fête

A l'occasion du Printemps des Poètes, la bibliothèque centrale organise plusieurs animations pour les enfants : ateliers calligrammes « A la manière de Guillaume Apollinaire », projection d'un film jeunesse autour de Robert Desnos et atelier-jeu autour des poèmes de Robert Desnos.



d'info sur: www.bibliotheque.ville-cachan.fr



Dans les starting blocks pour les Foulées cachanaises!

Événement incontournable de notre ville. les Foulées cachanaises réuniront des centaines de coureurs le 10 avril prochain. Cette 17e édition proposera, comme chaque année, une course de 5 km et une autre de 10 km, labellisée par la Fédération française d'athlétisme.

L'arrivée du printemps marque un temps fort de la vie cachanaise. Grand rendez-vous de la course à pied. les Foulées cachanaises se dérouleront le dimanche 10 avril. Cette 17^e édition comportera les deux épreuves habituelles : le 5 et le 10 km. La dernière est ouverte à tous les coureurs à partir des cadets (nés en 1999-2000). Elle fait partie du Challenge 94 des courses hors stade, qualificative pour le championnat de France, et labellisée par la Fédération française d'athlétisme (Label FFA 2016). Les Foulées cachanaises accueillent des participants de la France entière, fournissant un certificat médical de moins d'un an de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition.

89 % des participants conseillaient l'événement à leurs amis en 2015

Organisées en plein cœur du centre-ville et offrant un panorama des différents quartiers, les Foulées cachanaises proposent une ou deux boucles de 5 km. Les départs seront donnés avenue Cousin de Méricourt à 9h15 pour le 5km et à 10h pour le 10 km. La ligne d'arrivée est située rue Guichard.

L'année dernière, plus de 400 coureurs ont pris le départ des Foulées cachanaises. Parmi ces sportifs, on retrouve des habitués, fidèles à chaque édition, et des nouveaux participants. On retrouve aussi des coureurs chevronnés. Et tous s'accordent sur l'ambiance conviviale de l'événement. Selon une enquête de satisfaction organisée par Topchrono -en charge du chronométrage avec des bénévoles d'associations cachanaises-, 89% des participants de l'édition 2015 recommandaient cet événement à leurs amis, avec une note moyenne de 8,6 sur 10 pour l'ambiance générale.

Et si, vous aussi, preniez le départ?

Pour s'inscrire, c'est très simple. Retrouvez le formulaire à remplir directement en ligne sur le site de la ville. Vous pouvez également remplir le bulletin disponible à l'accueil de la Mairie et dans les équipements, à renvoyer par courrier ou à déposer au service des sports (2 rue Gallieni). Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 2 avril par courrier ou jusqu'au 6 avril sur internet. Il est également possible de s'inscrire sur place, le jour J, le 10 avril, à partir de 8h et, au plus tard, 30 minutes avant le départ de chaque épreuve. Tarifs: 5 € pour le 5 km et 10 € pour le 10 km en s'inscrivant à l'avance, ou 10 € pour le 5 km et 15 € pour le 10 km en s'inscrivant sur place. Les finalistes cachanais seront récompensés par des bons d'achats chez les commerçants de la ville, partenaires de l'évènement.

Si vous avez l'âme d'un compétiteur, voici les temps à battre sur cette épreuve: 20'27" (femmes) et 15'53" (hommes) pour le 5 km ainsi que 38'06" (femmes) et 31'44" (hommes) pour le 10 km. Alors, prêts à chausser vos baskets?

Tinscrivez-vous en ligne sur : www.ville-cachan.fr

L'aéromodélisme au top!



Les jeunes du club modéliste de Cachan sont en pleine préparation de la saison 2016, suite aux excellents résultats du championnat de France à Aix en Provence en 2015. Cette année, quatre de ses membres seront en équipe de France pour le championnat du Monde en Australie en mai prochain.

Découvrez l'escrime artistique



À mi-chemin entre l'activité sportive, chorégraphiée et théâtrale, l'escrime artistique est l'occasion d'un voyage dans le temps. Chevalier, pirate, mousquetaire ou encore Jedi, toutes les fantai-

sies sont permises. Nul besoin d'être un athlète ou de pratiquer l'escrime sportive pour se lancer. Alors, venez vous initier à l'escrime artistique lors de ses journées portes ouvertes. Le club d'escrime de Cachan vous accueille les samedis 19 mars et 9 avril de 14h30 à 16h30 au complexe sportif Léo Lagrange, 25 avenue de l'Europe.



d'info sur : www.cmc-paris.net



Alors qu'elle parcourait le monde avec son mari, chef d'escale à Air France, Cachan a été son port d'attache, un point de repère pour Odile Sudan. Depuis 25 ans, elle y a posé ses valises et consacre son temps libre à la vie associative locale, avec un dynamisme et un plaisir remarquables.

L'enseignement international

Odile Sudan parle le portugais. Quelques mois avant son départ au Brésil en 1980, elle a pris des cours pour pouvoir se sentir à l'aise en arrivant à Rio après avoir passé quelques années en Algérie, au Cambodge puis en Egypte.

Avec son mari, Odile a eu l'occasion de parcourir le monde. Pour autant, elle ne s'est jamais vue en femme d'expatrié courant les mondanités. Enseignante de formation, elle a exercé dans plusieurs Lycées français et formé les personnels dans les écoles.

Lors de ses passages en région parisienne, à Arcueil, Cachan, Villejuif et à l'Haÿ-les-Roses, elle est responsable de plusieurs sections d'éducation spécialisée pour les collégiens.

Le bénévolat, chevillé au cœur

Odile aime rencontrer du monde, prendre le temps d'aider et de partager son expérience. En Egypte, alors qu'elle se rend compte que les élèves ont peu de livres, elle crée un journal avec des histoires à raconter aux enfants. Elle ira le distribuer lors d'une tournée dans 45 écoles.

A Rio, où elle n'obtient pas de poste au Lycée français, le bénévolat apparaît comme une évidence. Elle se lance, avec toute une équipe, dans la création d'une crèche dans les favellas et s'attache à former les assistantes maternelles. Puis avec son mari, Jacques Sudan qui a le plaisir, à

Le bénévolat est une grande source d'épanouissement»

cette époque, d'observer décoller le Concorde qui fait le Rio-Paris, ils créent l'Association des Français de l'Etranger au Brésil.

Une retraitée hyperactive

En 1993, Odile prend sa retraite et s'installe à Cachan pour de bon... entre deux voyages dont elle ne peut pas se passer. Dès lors, c'est un autre engagement qui l'occupe : la vie associative locale.

Elle prend d'abord la présidence du CLLAJ qui aide les jeunes en difficultés à se loger. Elle y restera 15 ans. Toujours en direction de la jeunesse, elle participe à la création d'AERA, qui apporte un soutien aux adolescents. Ensuite, et pendant près de 10 ans, elle sera vendeuse, réceptionniste ou encore secrétaire de l'épicerie solidaire. Débute également à cette période une autre aventure, avec la création du CRIJ dont la mission est de favoriser les relations internationales. Elle participe encore aujourd'hui à l'organisation de la Bourse aux vêtements et travaille quotidiennement pour Cachan Bénévolat qu'elle a créé avec Sylviane Chéron. Cette structure, permet à tous ceux qui le souhaitent de s'investir selon leurs envies dans une association.

De quoi susciter des vocations, pour celle qui ne manque pas d'ajouter qu'elle est aussi très active au sein du Conseil syndical de son immeuble!







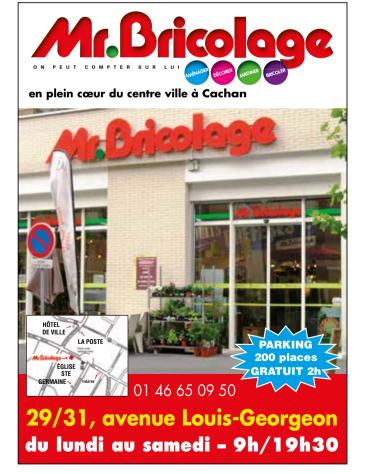
POUR COMMUNIQUER dans la Revue de CACHAN

Réservez votre
espace publicitaire
dans les
prochaines parutions
du magazine

Tél.: 01 45 26 08 30



31, rue de la Rochefoucauld - 75009 Paris Tél.: 01 45 26 08 30 - 01 42 82 97 04 E-mail: plc.regie@wanadoo.fr



Groupe socialiste

Le logement pour tous : notre priorité en action !

La lutte contre la pauvreté, contre la relégation sociale a toujours été notre priorité. Dans ce combat, le logement est le bien premier car il est l'une des premières préoccupations et souvent le premier poste de dépense des Français, principalement dans notre région. Le logement reflète les inégalités et en cette période de crise et de doute, près de 3,8 millions de personnes souffrent de mal-logement ou d'absence de logement personnel. Il y a quelques semaines, le Président de la République a reçu les représentants de la Fondation Abbé Pierre et leur a rappelé les efforts sans précédent du gouvernement : création de places d'hébergement, dont le rythme est passé de 82 000 à 110 000 depuis 2012. La production de logements sociaux a atteint 109 000, en progression de près de 3%. 70 terrains publics ont été cédés au cours de la seule année 2015, pour construire plus de 8000 logements sociaux.

La Ville de Cachan a toujours été attentive et est exemplaire : avec 39% de logements sociaux dont les plus de 1500 logements étudiants du CROUS, avec un soutien sans faille aux bailleurs sociaux et à leurs projets de constructions, de réhabilitation et de réaménagements de leurs espaces extérieur. Sans oublier l'habitat spécifique comme notre RPA, le foyer pour jeunes actifs ou encore la résidence sociale Yves Goulé.

Pour nous, le logement n'est pas un bien de consommation courante, il ne doit pas être abandonné, dans sa totalité, à la loi du marché. Nous nous félicitons que le gouvernement soit engagé dans une politique volontariste avec des mesures concrètes de solidarité sociale mais aussi spatiale et culturelle.

Les élus socialistes et apparentés

Groupe PCF Front de Gauche





« Le texte va dans le bon sens », l'appréciation portée par le ME-DEF et le CGPME, les deux principales organisations patronales, sur l'avant projet de loi portant sur la « Négociation collective, le travail et l'emploi », présenté par la nouvelle Ministre du travail du gouvernement, a de quoi inquiéter les salariés.

Et pour causes!

Le temps de travail, les salaires, les apprentis, les indemnités de licenciement, l'expertise des CHSCT, la représentation syndicale, tout v passe.

Un véritable dé tricotage du Code du Travail reprenant les principales recommandations du patronat notamment en matière d'assouplissement des licenciements économiques.

Véritable bombe contre le monde du travail le projet de loi laisse les patrons décidé de tout.

La restauration de la loi du plus fort celle du patron dans sa version la plus rétrograde, une sorte de « en avant vers le passé »

Bien loin d'être une « simplification à droits constants » du Code du Travail le projet ultra libéral de la ministre remet au patronat les clés de la relation de travail.

Mais encore mieux devant l'émotion suscité par ce texte dans l'ensemble de la gauche parlementaire la ministre n'hésite pas à laisser planer l'ombre de l'article 49.3 c'est-à-dire l'adoption du projet sans débat. Procédure rappelons le déjà utilisée pour faire passer la « loi Macron ».

Ce nouveau cadeau gouvernemental fait au patronat se heurte également à une vive réprobation de l'ensemble des organisations syndicales qui ne manqueront probablement de le faire savoir avec la vigueur nécessaire.

Une fois encore l'intervention des salariés sera déterminante pour mettre en échec ce mauvais coup.

Groupe communiste et apparenté

Groupe radical de Gauche



les droits des femmes reculent, la société régresse

La Journée internationale des femmes est l'histoire de femmes ordinaires qui ont fait l'histoire. Depuis des siècles, les femmes luttent pour participer à la société sur un pied d'égalité avec les hommes. Dans l'antiquité grecque, Lysistrata avait lancé une «grève sexuelle» pour mettre fin à la guerre. Pendant la révolution, des Parisiennes demandant «liberté, égalité, fraternité» ont marché sur Versailles pour exiger le droit de vote des femmes.

La condition des femmes progresse trop lentement, elle régresse même dans certains domaines. Les principales actions à mener sont :

- combattre les violences faites aux femmes : violences au sein du couple, violences sexuelles, mutilations sexuelles féminines, mariages forcés et prostitution se caractérisent depuis plusieurs années par leur ampleur et leur gravité. Il est indispensable d'apporter une réponse à toutes ces violences.
- · assurer l'accès aux droits, notamment en matière de santé : gratuité et anonymat de la contraception pour les mineures, remboursement de l'IVG, amélioration de l'offre de soins de proximité ...
- atteindre l'égalité professionnelle : élargir la mixité dans l'orientation scolaire et des métiers, promouvoir l'égalité salariale...
- promouvoir la parité dans la sphère politique, économique et sociale.

C'est une bataille idéologique de longue haleine. Pour faire avancer la cause des femmes, tous les leviers sont nécessaires : éducation, incitation, négociation et législation. Les Radicaux de Gauche s'associent à cette lutte pour combattre les préjugés et faire évoluer les mentalités. L'égalité pour les femmes, c'est le progrès pour toutes et tous.

Yasmine Cajon et Hervé Willaime

Groupe environnementaliste Envir nnementaliste. Un printemps qui dure... cinq mois



L'hiver météorologique c'est donc achevé le 29 février (encore peut-on parler d'hiver ?). L excédent de température est de +2,7°C sur l'année. Ce qui positionne cette saison normalement froide comme la plus chaude depuis que les relevés existent et même plus chaude que 1989 qui nous avaient dégrossi le travail en fondant partiellement un glacier des Alpes où deux ans plus tard on retrouvera grand papa Otzi qui dormait tranquillement depuis la dernière limite du néolithique.

Les amandiers sont en fleurs sur le coteau depuis fin janvier et les prunus ont éclos depuis le milieu du mois. Ne parlons pas des jonquilles et des galantusias. Et si au parc Raspail nous n'avons pas de marmotte à réveiller pour nous dire que c'est la fin de l'hiver, on se demande si elle aurait dormi? Bref pour ne rien arranger le baril de pétrole que l'on supputait il y a à peine un an à 200\$ a dégringolé sous la barre des 40\$. Ce qui fait que tous les efforts entamés pour réduire notre dépendance aux énergies fossiles risquent d'être fort compromis. Bref, on va se goinfrer et la consommation frénétique risque d'accélérer fortement ces phénomènes de dérive climatique. La municipalité s'est engagée depuis plus de trente ans vers la transition énergétique et ce n'est pas parce que l'énergie est actuellement bon marché qu'elle va baisser les bras. Il faut se souvenir que la succession dès aujourd'hui, prépare lentement le demain des futurs Cachanais. Les engagements seront tenus en matière de réflexion concernant l'énergie pour la ville.

Joël Fraud groupe environnementaliste social

Cachan ensemble, faisons vivre notre ville



La participation citoyenne en pratique

Cachan vit au rythme effréné des chantiers et des immeubles qui poussent comme des champignons.

La dernière réunion du comité de quartier du centre ville a donné lieu à une mobilisation importante à l'occasion de la présentation d'un projet immobilier déjà bouclé à l'angle des rues Cousté et Guichard.

C'est bien légitimement que de nombreux Cachanais ont voulu s'exprimer et participer enfin à un projet structurant pour l'avenir de notre cœur de ville, à la jonction de la rue commerçante et de la promenade inter-quartier qui, venant de la place J. Carat, débouche sur le quartier Cousté-Dolet, patrimoine de la ville avec son irrigation par la Bièvre.

Leurs questions? La circulation douce dans le quartier et la continuité avec la rue Guichard, la nature des commerces et une réflexion sur une nouvelle organisation des activités économiques, les aménagements des rives de Bièvre avec un développement de la biodiversité, le devenir d'un des derniers séchoirs ...

Les "réponses"? Une présentation du futur immeuble par l'architecte du promoteur et un one-woman-show de la directrice de cabinet du Maire venu suppléer des élus bien silencieux.

L'exaspération des participants était palpable en fin de séance. Le lendemain, les élus municipaux étaient saisis d'une délibération permettant la cession de terrains publics au promoteur.

En Conseil municipal, nous avons demandé le retrait de cette délibération, dont la précipitation laisse ouvertes des irrégularités manifestes, pour faire place à une concertation qui aurait permis aux habitants et aux commerçants d'établir un cahier de préconisations comme ce fut le cas pour la future gare. Violent refus, hélas !

Sandrine Churaqui, Thierry Didier, Marianne Jaouen, Gérard Najman

Dans cette rubrique s'expriment les différents groupes politiques composant le conseil municipal.

Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs

Les élu(e)s de la majorité

- **PS:** ps.cachan@gmail.com Blog: ps-cachan.org
- PCF Cachan: pc-cachan@orange.fr
- PRG: prg.cachan@gmail.com
- Environnementalistes: jofraud@aol.com cachanenvironnemental.wordpress.com

Dynamisons Cachan - Groupe Les Républicains - UDI

- accueil@dynamisonscachan.fr
- www.dynamisonscachan.fr

Cachan ensemble

- cachan2014@gmail.com
- www.cachan-ensemble.fr

Groupe UDI - Modem - Alliance centriste

udi.cachan@gmail.com

d'info: Si vous souhaitez rencontrer vos élus : retrouvez les jours et horaires des permanences sur www.ville-cachan.fr

Dynamisons Cachan -Groupe Les Républicains - UDI



Oue voulons-nous pour notre ville?

Sous la pression de la proximité de Paris, Cachan se densifie. De nouveaux bâtiments sont en cours de construction ce qui conduit à une augmentation mécanique de la population. Cachan compte aujourd'hui environ 30 000 habitants.

Revenons donc à nos besoins en tant que citadin :

- Disposer d'un logement confortable avec des charges raisonnables ;
- Bénéficier de commerces de proximité et variés, de services...
- Vivre dans une ville apaisée et sécurisée avec des espaces paysagés ou réservés, où chacun peut s'évader voire méditer en fonction de son humeur;
- Avoir un travail à proximité favorisant la vie en famille et dans la cité. Vos élus du conseil municipal sont les représentants de la population. Il leur revient de fixer les orientations et de s'assurer que les services de la ville remplissent correctement les missions demandées. Avec le débat d'orientation budgétaire, le Conseil Municipal doit définir les actions à court terme s'inscrivant dans les attentes de la population mais également dans la stratégie de la ville, et par déclinaison, celle des quartiers voire des rues.

Aussi, des questions se posent à nous, citoyens de Cachan :

- Devons-nous avoir une vision égoïste de notre ville ? Quels projets pour notre ville ? Que doit-être Cachan demain ?
- Pouvons-nous continuer à avoir certains quartiers qui semblent abandonnés? Devons-nous laisser des foyers d'insécurité, voire de ventes illicites?
- Avec la nouvelle station de métro, veut-on prendre le métro pour aller au travail ou attirer des entreprises qui viendraient s'installer à Cachan?
- · Quels sont nos freins au changement?

Avez-vous une réponse à apporter ? Alors, laissez-nous vos commentaires au : 09 72 13 40 36.

Alfred Spehner - Christelle Prache - Joël Langlais

Groupe UDI - Modem - Alliance centriste Les défis de la France sont aussi ceux de Cachan



En cette nouvelle année, les défis à relever ne sont pas des moindres : diminuer le chômage, relancer la croissance économique, restaurer la confiance dans la politique...

La France doit surmonter les rigidités et les conservatismes pour enfin se réformer.

À son échelle, la Ville de Cachan est aussi concernée.

Son modèle de gestion archaique et une imposition trop lourde ne favorisent pas la création ou l'implantation d'entreprises.

Par ailleurs, l'absence d'optimisation des ressources humaines pèse de plus en plus sur le budget de la ville.

Il faut remettre à plat les missions et les dépenses de Cachan, repenser le fonctionnement de notre ville et réorganiser et mutualiser les services municipaux.

Notamment avec le Grand Paris et le T12 auquel nous sommes associés. Ce n'est pas une option mais une obligation afin de rendre un service public de qualité à moindre coût.

Sans jeter l'opprobre sur aucune catégorie de salariés, la masse salariale de Cachan représente plus de 52% du budget de fonctionnement, les économies passent donc nécessairement aussi par ce poste budgétaire.

La politique de grands travaux doit également être plus modeste, afin de correspondre aux moyens de Cachan.

En particulier, le budget prévu de 11 millions de travaux pour rénover la Mairie est disproportionné, vu la dette déjà importante de notre ville (48,5 Millions), sans compter les travaux complémentaires à venir et les dépassements probables à prévoir.

Nous vivons une mutation sociale et économique qui implique une autre manière de conduire l'action publique.

Le groupe UDI demande ces réformes indispensables au plus vite.

Alain Ospital - Daisy Massé

Hôtel de Ville

Square de la Libération -01 49 69 69 69 Service de l'Etat civil – Elections –

Maison des services publics

3, rue Camille Desmoulins Direction des services techniques 0149696187

Direction du développement urbain 0149085579

Direction du développement social, des solidarités et de la santé 0149691570

Prévention, Médiation, Sécurité 22, rue Guichard - 0141983640

Horaires sur www.ville-cachan.fr

Commissariat de Cachan

15 rue Marx Dormoy Ouvert 7/7, 24/24 - 0149 085100

Déléguée du Défenseur des droits

- Dalila Nemiri

Tout différend entre les particuliers et l'administration. Lundi de 18h à 20h - Accueil sur rdv, Maison de la Prévention et de la Médiation - 0141983640

• **Médiation familiale** - Eva Domingues Situations conflictuelles au sein de la famille (consultation, médiation).

Gratuit. Jeudis 3 et 17 mars de 9h à 17h - Maison Cousté - 19 rue Cousté - 0141983640

Conciliateurs de justice

Règlement amiable des différends entre particuliers (hors procédure judiciaire). Tribunal d'instance de Villejuif, 127/129 rue Jean Jaurès - sur rdv 01 49 58 12 35

• La Maison de Justice et du Droit

(MJD) Professionnels du droit et associations spécialisées dans le domaine juridique. Lundi: 9h/12h30 et 13h30/17h30- mardi: 9h/12h30, mercredi: 9h-17h30, jeudi: 13h30/19h30. MJD – 65, avenue J. Jaurès Villejuif. Permanence téléphonique: le mardi 13h30/16h30 et

vendredi matin 9h/12h30 (informations juridiques) au 01 43 90 25 25

Permanence gratuite d'un avocat

Le 3° samedi du mois de 10h à 12h30, sur rdv - 01 49 69 69 69

Hôtel de ville - square de la Libération

Écrire ensemble

Aide à la rédaction de courriers, documents administratifs (sauf documents fiscaux)... et oriente vers les services ou organismes compétents.

À la Direction du Développement Social: mardi, mercredi et samedi: 9h à 11h30. Pas de permanences les samedis précédent les vacances, quelques permanences pendant les vacances, renseignements au 0149691570.

Point Info Familles

Mardis 1er et 15 mars à partir de 17h -9 rue Amédée Picard - 0146150471 ou christine.monroc@cg94.fr Informations sur les inscriptions en

crèche. • CICAS

Pour les questions touchant à la retraite complémentaire.

Service information : 0 820 20 01 89. Rdv à la DDS- 3 rue Camille Desmoulins (3° étage).

ADIL

Association départementale d'information sur le logement pour les propriétaires et locataires - 0820 16 94 94 Mardis 8 et 22 mars de 14h à 17h, à la Direction du Développement Social.

CLLAJ

Le comité local pour le logement autonome des jeunes aide les jeunes à trouver un logement.

Jeudi: 17h à 19h, 6/12 avenue du Président Wilson 01 45 46 51 39

• Service de Soins Infirmiers à Domicile de la ville de Cachan (ACSMD) Intervention à domicile, sur prescription médicale, d'infirmières et d'aides-soignantes auprès des Cachanais de plus de 60 ans, handicapés de moins de 60 ans et patients Alzheimer. Contact: 01 45 47 06 35

Pharmacies de garde

Depuis le 1er janvier 2016, une nouvelle application initiée par l'ARS et l'URPS Pharmaciens lle-de-France permet de trouver en un clic les pharmacies ouvertes les dimanches et les jours fériés dans le Val-de-Marne : monpharmacien-idf.fr. À retrouver également sur www.ville-cachan.fr

AERA

Accueil, Ecoute, Rencontre, Adolescence est un lieu d'information pour les jeunes et leur famille. Soutien psychologique, guidance parentale, groupes de parole. Ouvert du lundi 15h au samedi 13h - 19 rue Cousté - 01 45 46 64 39.

Portail famille

Les réservations de l'accueil de loisirs pour les mercredis de mai et juin se déroulent du 21 mars au 2 avril. Celles pour les vacances de printemps seront ouvertes du 7 au 19 mars

Pour rappel, la réservation est obligatoire pour fréquenter les accueils de loisirs. Vous pouvez :

réserver en ligne sur le portail famille via le site internet de la Ville;
compléter le formulaire de réservation disponible au service des affaires scolaires et dans les accueils de loisirs.

Médailles du travail



Le 6 février dernier, lors d'une cérémonie à l'Hôtel de Ville, Philippe Balage, Valérie Mialy-Chebat, Martine Poggi et Michel Richemont ont reçu la médaille du travail Grand or.

La médaille d'or a été remise à Christian Barette, Corinne Bouilhac, Ghislaine Lange, Jeannette Passave, Viviane Pothet, Véronique Serret, Benoit Taupin et Frédéric Wyczisk.

Marie Andrieux, Franck Combe, Paul Conte, Marie-Frédérique Cormand, Marie-Christine Gouze, Laurent Kerjean, Laurent Labansat Bascou, Alain Le Floch et Jocelyne Legout, Sophie Marchaison, René Pothet et Joëlle Vautravers se sont vus décernés la médaille Vermeil. La médaille argent a été remise à Olivier Aubert, Djida Bouabane, Chheng Chhuon, Muriel Fraud, Nadège Gannac, Xavier Gilbert et Mohamed Ssadi Dit Saada







- d'aménagements extérieurs
- de raccordement à l'égout
- création de bateau d'accès
- de terrassement

Contactez:



Terrassement V.R.D. Assainissement

52, rue Gabriel Péri 94230 CACHAN

Tél: 01 45 47 78 93

Fax: 01 45 47 26 56

E-mail: sptp-tp@wanadoo.fr



*Les opticiens Optic 2000, professionnels de santé, s'engagent à vous proposer une offre adaptée à vos besoins et conforme à votre ordonnance en minimisant autant que possible votre budget optique dans le cadre de la règlementation applicable aux - confrats responsables - et des partenariets avec les organismes d'assurance matalie. Des sourise à conditions et à l'acceptation d'un devis en magasin. Conformément à la règlementation en vigueur, votre opticien vous informera individuellement sur le calcul de vos dépenses optiques et les conditions qui vous sont applicables sur le lieu de la vertez. Jarnére 2016. SIREN 326 960 018 - RCS Manterre.

OPTIC 2000

6, avenue Cousin de Méricourt - 94230 CACHAN 01 46 64 28 88





Du 10 au 20 Mars

DES OFFRES PHÉNOMÉNALES



www.magicformcachan.fr

13/15 Rue Cousté - 94230 CACHAN Centre ville - Parking Henouille (2h gratuites)

09 84 29 51 50



COURS
COLLECTIFS
Avec profs diplômés d'État

ZVMBA

MAGIC COMBAT CARDIO-TRAINING BODY BARRE MUSCULATION PILATES CROSS TRAINING NEW 2016